



Communiqué de presse

Paris, le 4 mars 2019

Le dossier du lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon déposé par la France pour être labellisé au titre du patrimoine européen

Franck Riester, ministre de la Culture, vient de déposer auprès de la Commission européenne, ce 26 février, la proposition de labellisation au titre du patrimoine européen du lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon.

Un site unique dédié aux Justes :

Entre 1939 et 1944 le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) et les villages environnants ont accueilli des réfugiés de toute l'Europe. Ce territoire présente la particularité d'être à la fois un territoire isolé tout en étant relié au reste de l'Europe grâce aux personnalités venant de Suisse, d'Italie, d'Allemagne réunies autour d'un idéal de non-violence et de paix.

Situé dans une partie de l'école et dans une maison, ce lieu emblématique est dédié à l'histoire des Justes et de la résistance à l'antisémitisme pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le mémorial s'adresse particulièrement aux jeunes et associe à la dimension mémorielle une mission d'éducation artistique et culturelle entendue comme transmission des valeurs citoyennes, à la fois locales et européennes.

Une portée européenne :

La présence de l'École nouvelle cévenole ouverte en 1938 pour offrir une éducation aux jeunes Européens devait devenir un lieu d'ouverture européenne en accueillant notamment les jeunes hongrois fuyant le rideau de fer en 1956.

La candidature au label du patrimoine européen est un moyen de rappeler l'importance de l'engagement des Justes dans toute l'Europe et un message indispensable pour les Européens d'aujourd'hui, en particulier les jeunes.

Contact

Ministère de la Culture
Secrétariat du conseiller communication
01 40 15 74 24
secretariat.guillot@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC